

Zeitschrift: Schweizer Hotel-Revue = Revue suisse des hotels
Herausgeber: Schweizer Hotelier-Verein
Band: 9 (1900)
Heft: 22

Vereinsnachrichten: Mitglieder-Aufnahmen = Admissions

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.05.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Erscheint
• • •
• • •
Samstags

Paraissent
• • •
• • •
le Samedi

Abonnement:

Für die Schweiz
3 Monate Fr. 2.—
6 Monate „ 3.—
12 Monate „ 5.—
Für das Ausland:
3 Monate Fr. 3.—
6 Monate „ 4.50
12 Monate „ 7.50
Vereins-Mitglieder erhalten das Blatt gratis.

Inserate:

7 Cts. per 1 spaltige Millimeterzeile oder deren Raum. — Bei Wiederholungen entsprechend Rabatt. Vereins-Mitglieder bezahlen 3 1/2 Cts. netto per Millimeterzeile oder deren Raum.



Abonnements:

Pour la Suisse:
3 mois Fr. 2.—
6 mois „ 3.—
12 mois „ 5.—
Pour l'Étranger:
3 mois Fr. 3.—
6 mois „ 4.50
12 mois „ 7.50
Les Sociétaires reçoivent l'organe gratuitement.

Annonces:

7 Cts. par millimètre-ligne ou son espace. Rabais en cas de répétition de la même annonce. Les Sociétaires payent 3 1/2 Cts. net par millimètre-ligne ou son espace.

Organ und Eigentum des

Schweizer Hotelier-Vereins

9. Jahrgang | 9^{me} Année

Organe et Propriété de la

Société Suisse des Hôteliers

Redaktion und Expedition: Sternengasse No. 21, Basel * TÉLÉPHONE 2406 * Rédaction et Administration: Sternengasse No. 21, Bâle.

Société Suisse des Hôteliers.

Les Sociétaires sont convoqués en

Assemblée générale ordinaire

le Samedi, 9 Juin prochain, à 10 1/2 h. du matin, à la salle du Grand Conseil à Aarau.

L'ordre du jour est le suivant:

- 1^o Rapport de gestion et comptes annuels.
- 2^o Elections des commissaires-vérificateurs.
- 3^o Budget de 1900/1901.
- 4^o Rapport sur l'Ecole professionnelle.
- 5^o Rapport et proposition concernant les bureaux de placement.
- 6^o Proposition concernant le guide „Les Hôtels de la Suisse“.
- 7^o Rapport concernant le „Guide spécial“.
- 8^o Proposition concernant l'adhésion à l'Union des sociétés de développement.
- 9^o Communication et proposition éventuelle concernant la polémique de presse.
- 10^o Communication concernant l'assurance contre les accidents.
- 11^o Pétition de l'Union des Femmes suisses.
- 12^o Propositions individuelles.

Le banquet, à fr. 4.— sans vin, aura lieu à 12 1/4 h. à la Salle des fêtes; après, en cas de beau temps, excursion à Erlinsbach-Laurenzenbad-Schönenwerd et retour.

Dans l'espoir d'une participation nombreuse, nous vous adressons nos salutations les plus cordiales.

Ouchy-Lausanne, le 15 Mai 1900.

Pour le Comité de la Société Suisse des Hôteliers:

Le Président:

J. Tschumi.

Schweizer Hotelier-Verein.

Die Tit. Mitglieder werden hiemit zur

ordentlichen Generalversammlung

auf Samstag, den 9. Juni 1900, vormittags 10 1/2 Uhr in den Grossratsaal in Aarau zur Behandlung folgender Traktanden eingeladen.

1. Geschäftsbericht und Jahresrechnung.
2. Wahl der Rechnungsrevisoren.
3. Budget pro 1900/1901.
4. Bericht über die Fachliche Fortbildungsschule.
5. Bericht und Antrag betr. Plazierungswesen.
6. Antrag betr. Fremdenführer „Die Hotels der Schweiz“.
7. Mitteilungen betr. „Spezialführer“.
8. Antrag betr. Beitritt zum Verband schweiz. Verkehrsvereine.
9. Mitteilung und eventuell Antrag betr. Presspolemik.
10. Mitteilung betr. Unfallversicherung.
11. Eingabe des Schweizerischen Gemeinnützigen Frauenvereins.
12. Persönliche Anregungen.

Das gemeinschaftliche Bankett à Fr. 4.—, ohne Wein, findet um 12 1/4 Uhr im „Festsaal“ statt. Hierauf, bei günstiger Witterung, Spazierfahrt nach Erlinsbach-Laurenzenbad-Schönenwerd und retour.

In Erwartung zahlreicher Beteiligung zeichnet mit kollegialischem Gruss

Ouchy-Lausanne, den 15. Mai 1900.

Hochachtungsvoll

Für den Vorstand des Schweizer Hotelier-Vereins:

Der Präsident:

J. Tschumi.

Mitglieder-Aufnahmen.
Admissions.

Herr Karl Wantz, Hotel Brüning, Meiringen 70
" J. B. Genelin, Kurhaus Weissenstein (Solothurn) „ 98

La fête des Narcisses à Montreux.

La quatrième „fête du printemps“, qui emprunte son nom à la fleur charmante du narcisse dont la floraison n'est nulle part si abondante qu'aux environs de Montreux, s'est déroulée de la façon la plus satisfaisante et constitue un progrès très notable sur celle de 1898, à laquelle nous eûmes également le plaisir d'assister. Mais commençons par le commencement. Le train de 11 h. 30, samedi 19 courant, amena les invités qui furent conduits par le comité de réception à l'hôtel du Cygne pour y déjeuner; parmi eux, nous avons remarqué MM. Ruffy, directeur de l'office international des postes; Roth, président du tribunal fédéral; Soldan, juge fédéral; Métraux, président du conseil d'état; Thelin et Oyez-Ponnat, conseillers d'état; le compositeur du Pestspiel, M. le professeur H. Kling de Genève; l'auteur du scénario, M. G. Betex de Montreux, ainsi que de nombreux correspondants de journaux français et allemands.

Le ciel ne sembla guère clémente pendant que le cortège se dirigeait, à travers les rues décorées à profusion de drapeaux, d'emblèmes et de fleurs, vers la place de fête, et durant la représentation il prit même à plusieurs reprises un air très menaçant; néanmoins tout se passa heureusement sans une goutte de pluie. Les tribunes comprenant 3000 places étaient entièrement occupées, de sorte que la foule qui se pressait sur et autour de la place de fête peut être estimée à 10,000 personnes. La fête proprement dite débuta par un ballet de pierrrots et pierrettes avec accompagnement de chant; puis on vit apparaître la fée du printemps sur un trône délicieux décoré de fleurs en abondance; une ballade et un ballet dansé par les fées de son entourage saluèrent son entrée. Montées sur des vélos, voici passer les monettes et les hirondelles, suivies des ballets ravissants des violettes, des boutons d'or, des myosotis, des muquets et des marguerites, du cortège triomphal du prince Narcisse, des ballets de mariottes et des poupées. Douze marquises, fillettes de trois à quatre ans, arrivent en chaises à porteur décorées à ravir, et dansent, avec autant de petits marquis, une gavotte d'une grâce charmante. Pour finir, douze couples costumés à l'ancienne mode de Montreux exécutent une danse nationale, la Montferme, suivie d'une polonaise à laquelle prennent part tous les exécutants costumés. Des applaudissements interminables saluent toutes ces productions, qu'on aurait voulu toutes voir répétées, n'eût été la pluie menaçante; la musique a emporté

elle aussi les suffrages unanimes des assistants. Le défilé des voitures fleuries qui suivit présenta un spectacle magnifique, grâce à de nombreux véhicules décorés avec goût, richesse, et parfois avec originalité; enfin la bataille de fleurs et de confetti fut l'objet d'une participation énergique de tous les assistants dont l'enthousiasme devint frénétique. Voici le résultat de la distribution des prix dont le montant s'élevait à fr. 4000.
Voitures particulières:
1^{er} prix (fr. 400) Tandem (Mr. de Palézieux-du-Pan, Vevey).
1^{er} prix (fr. 400) Moulin à vent (Mr. L. Bossi, Territet).
2^{me} prix (fr. 300) Lilas blancs et marguerites (Ch. Monney, Montreux).
3^{me} prix (fr. 250) Corne d'abondance (Mr. Heymann, Montreux).
4^{me} prix (fr. 150) Colombo (MM. Kraft & Olivet, Genève).
4^{me} prix (fr. 150) Fantaisie (Mme. Eichmann, Montreux).
5^{me} „ (fr. 125) Baptême (Mr. David Blanc).
Petites voitures:
6^{me} prix (fr. 100) Messenger du printemps (Mme. Seneot, Montreux).
6^{me} „ (fr. 100) Laitier bernois (Mr. Marti, Clarens).
6^{me} „ (fr. 100) Gondole (Mr. Fransioli, Montreux).
6^{me} „ (fr. 100) Ondée printanière (Mr. Obrist, Vevey).
Vélos:
1^{er} prix (fr. 200) Libellule (Mlle. Balissat, Vevytaux).
2^{me} „ (fr. 100) Moissonneuse (Mr. Weilen, Montreux).
3^{me} „ (fr. 100) Fantaisie (Mr. Ducrot, Montreux).
3^{me} „ (fr. 80) Papillon (Mr. Trachsel, Genève).
Voitures de corporations:
Pas de premier prix.
2^{me} prix (fr. 200) Chapeau de Montreux (Société des hôteliers de Montreux).
2^{me} prix (fr. 200) Char du Sauvetage du lac.

3^{me} prix (fr. 150) Chasseurs d'autruches (Mr. Balissat, Vevytaux).
4^{me} prix (fr. 100) Char de la presse locale.
4^{me} „ (fr. 100) Char de l'imprimerie.
Voitures-réclames:
1^{er} et unique prix: La grande roue (Brasserie Beau-regard).
A 7 heures, les invités se rendirent au banquet, offert généreusement et servi à la perfection par le Grand Hôtel à Territet. Du reste, le lunch à l'hôtel du Cygne a droit aux mêmes éloges. Le „flot des discours“ se borna à une allocution de bienvenue, courte mais cordiale, de Mr. l'avocat Veyrassat au nom du comité de fête, et à des remerciements chaleureux prononcés par Mr. Roth, président du tribunal fédéral, au nom des invités. Une heure plus tard, tout le monde se retrouva au Kursaal qui regorgeait déjà d'animation au point qu'il était difficile d'y trouver une petite place. Le jardin du Kursaal remplissait de lumière, et l'orchestre fit son possible pour entretenir la gaieté. Un feu d'artifice splendide clôtura d'une manière brillante cette belle journée. L'aurore du second jour de fête fut saluée par un soleil éclatant; d'erechef, les tribunes étaient bondées de spectateurs venus surtout des environs de Montreux et des rives du lac. La représentation se passa, de même que la veille, de la manière la plus satisfaisante et sans le moindre accroc. Il faut avoir vu ces productions parfaites, ces costumes d'un éclat et d'une variété incomparables, pour se faire une idée de cette fête grandiose. Montreux peut